

TABLEAU DE BORD

Les chiffres clés de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes

Données 2024



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

Sommaire

Introduction 3

1. Les certificateurs : les diplômes du Sanitaire et Social et de l'Éducation nationale majoritairement recherchés 4

2. La recevabilité : augmentation du nombre de dossiers déposés et du nombre de dossiers déclarés recevables 6

3. Les passages en jury : augmentation du nombre de personnes présentées 7

4. Profil des candidats présentés en jury 8

5. Les résultats : la validation totale reste majoritaire et centrée sur le niveau 4 de certification 10

6. Les résultats : les certifications les plus présentées en jury et validées totalement 11

Zoom sur les secteurs d'activités : quelles tendances pour les démarches de VAE ? 12

Annexe 1 : Les grands domaines et les domaines avec 15 validations totales ou plus 12

Annexe 2 : Organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication 13

1. Introduction

Combien de candidats se sont engagés dans un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes et quels sont leurs profils ? Combien ont obtenu un titre ou un diplôme ? Quelles sont les principales certifications recherchées ?

Via Compétences, dans le cadre de sa mission de cellule ressource régionale en VAE, produit chaque année **un tableau de bord** synthétisant **les données VAE en Auvergne-Rhône-Alpes** récoltées auprès des **principaux certificateurs régionaux**.

Avec la mise en œuvre de la réforme de la VAE, la plateforme France VAE recense une partie des certifications professionnelles accessibles via ce dispositif. En 2023, nous avons pu réaliser un focus sur les données de 209 certifications gérées au niveau national¹. Cependant, en 2024, le volume de certifications traitées par France VAE ayant fortement évolué en cours d'année (209 à 24) ainsi que le périmètre des indicateurs disponibles², nous n'avons pas été en mesure de réaliser ce même focus.

De façon générale, le bilan reflète une partie significative de l'activité de validation en Auvergne-Rhône-Alpes, bien qu'il ne soit pas exhaustif. Il se concentre sur les données collectées par la cellule ressource régionale. Pour une vue complète, d'autres acteurs comme les branches professionnelles, les organismes de formation privés, le ministère de la Culture dont les données ne sont pas transmises à la Cellule ressource régionale seraient à intégrer. Par ailleurs, les personnes qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme certificateur hors région ne sont pas ici prises en compte.

Malgré ces quelques réserves, **le bilan est représentatif de l'activité de validation des principaux organismes certificateurs régionaux** sur une année civile. Il s'agit d'une photographie du nombre de personnes engagées dans un parcours VAE en 2024 à chaque étape de ce parcours.

L'essentiel de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes données 2024

Démarche de VAE chez les certificateurs



9 800 personnes

ont déposé un dossier de recevabilité (+ 21% à champ constant)



Plus de

8 candidats sur 10

ont été déclarés recevables (8 467)

Diplômes les plus demandés en Auvergne-Rhône-Alpes



- Diplôme du Ministère de la Santé
- Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale

Les jurys



En 2024

4 484 candidats

(+5%) sont passés en jury



+4%

de candidats présentés en jury par rapport à 2023 (à champ constant)

La validation



La validation totale

d'une certification concerne

60%

des passages en jury en 2024

LE NIVEAU 4

est le plus validé en totalité

Profil des candidats VAE



Des femmes (75%)

âgées de **30 à 39** ans (33%)



En activité (75%)

Niveau 4 (36%)

¹ 2023 : [Airtable - Liste des certifications par filière](#)

² 2024 : [Métabase - Liste des certifications](#)

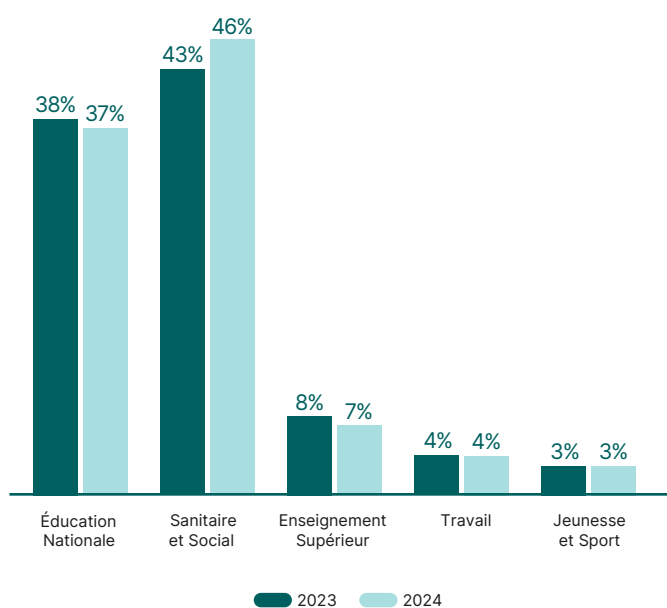
1. Les certificateurs : les diplômes du Sanitaire et Social et de l'Éducation nationale majoritairement recherchés

9 800 dossiers de recevabilité ont été **déposés** en **2024** en **Auvergne-Rhône-Alpes**. À champ constant, nous notons **une augmentation du nombre de demandes** de VAE déposées auprès des certificateurs (+21% par rapport à 2023 et le niveau le plus haut atteint depuis 2011).

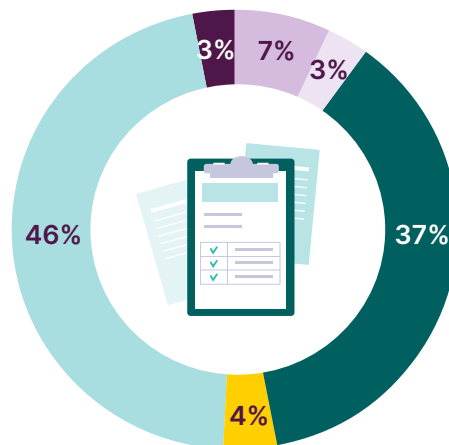
Les diplômes du **Sanitaire et Social** (+3 points par rapport à 2023) et ceux de **l'Éducation nationale** (-1 point par rapport à 2023) sont **majoritairement visés** et représentent respectivement 46% et 37% de la demande. On peut noter que pour ces 2 certificateurs, **les diplômes du secteur sanitaire et social** restent **les plus demandés**, dont le **Diplôme d'État d'éducateur spécialisé** et le **Diplôme d'État d'aide-soignant**.

Les diplômes de niveaux 6, 7 et 8 de l'Enseignement supérieur représentent 7% des demandes (-1 point par rapport à 2023). Arrivent ensuite les titres professionnels du Ministère du Travail qui représentent 4% de la demande (part identique à 2023). Les titres « Jeunesse et Sport », avec 3% des demandes comme en 2023, clôturent le top 5 des certificateurs. Le **BPJEPS**, de niveau 4, y est majoritairement représenté.

Évolution 2023-2024 du poids des certificateurs dans la demande de recevabilité VAE



Poids des certificateurs dans la demande de recevabilité VAE en 2024



Légende :

- Éducation Nationale³
- Travail⁴
- Sanitaire et Social⁵
- Jeunesse et Sport⁶
- Enseignement supérieur¹
- Autres certificateurs²

1 l'Enseignement supérieur regroupe les Universités et les Grandes écoles.

2 Autres : certificateurs non classés dans les autres catégories, dont Agriculture (2%).

3 L'Éducation nationale : académies de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.

4 Titres professionnels du Ministère du Travail.

5 Certifications du Ministère de la Santé via la DREETS ARA.

6 Certifications de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

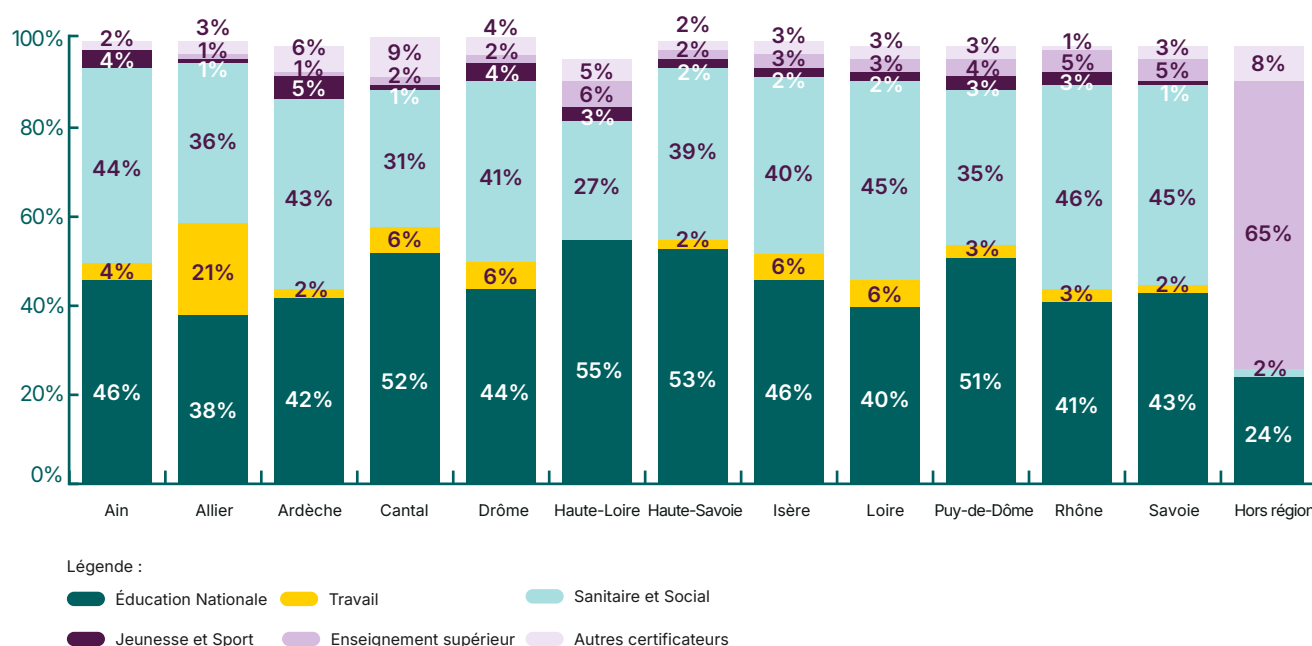
Top 5 des certifications les plus demandées :

- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (583) – Ministère de l'Éducation nationale
- Diplôme d'État d'aide-soignant (470) – DREETS (certifications du Ministère de la Santé)
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (371) – DREETS (certifications du Ministère de la Santé)
- Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants (328) – DREETS (certifications du Ministère de la Santé)
- Diplôme d'Accompagnant éducatif et social (308) – DREETS (certifications du Ministère de la Santé)

NB : Ces 5 certifications sont enregistrées dans France VAE.

Nombre de dossiers de recevabilité déposés par certificateur suivant les départements

Pourcentage de dossiers déposés déclarés recevables par certificateur suivant les départements



Note de lecture : le « hors région » est à analyser avec précaution car il peut inclure une part de données non renseignées en région. Les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

Le nombre de dossiers de recevabilité déposés par des candidats hors région est particulièrement élevé en ce qui concerne les certifications de l'enseignement supérieur (270 sur 710). Ce volume s'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, les parcours de formation proposés par l'enseignement supérieur sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes sont spécifiques et la rareté de l'offre amène des candidats de toute la France.

Deuxièmement, les candidats sont parfois à la recherche de spécialités métiers non couvertes par l'offre de formation de leur territoire. Enfin, l'accompagnement des candidats et le passage en jury peuvent se dérouler en distanciel. De ce fait, la distance géographique n'est pas un frein. Cette tendance pourrait se développer.

Dans le graphique ci-dessus, la répartition régionale montre que les deux principaux certificateurs sont l'Éducation nationale (38-55 % selon les départements) et le Sanitaire et Social (27-46 %). Les spécificités notables sont :

- Dans l'Allier, à l'exception des deux certificateurs précédemment mentionnés, le certificateur Travail représente une part significative (21 %).
- Dans le Cantal, la Haute-Loire, la Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme, l'Éducation nationale est dominante, avec des parts respectives de 52%, 55 %, 53% et 51%.
- En hors-région, l'Enseignement supérieur représente une écrasante majorité avec 65 %.

Les autres certificateurs restent marginaux dans tous les départements.

2. La recevabilité : augmentation du nombre de dossiers déposés et du nombre de dossiers déclarés recevables

Nombre de dossiers de VAE déposés et déclarés recevables en 2024

	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers déclarés recevables
Académie de Clermont	579 (+36%)	567 (+41%)
Académie de Grenoble	1 558 (+12%)	1 658 (+38%)
Académie de Lyon	1 510 (+21%)	1 489 (+22%)
Agriculture	230 (+5%)	214 (+13%)
Enseignement supérieur*	717 (+74%)	534 (+82%)
Jeunesse et Sport	269 (+27%)	220 (+28%)
Sanitaire et Social	4 518 (+31%)	3 377 (+35%)
Travail	371 (+8%)	366 (+13%)
Autres certificateurs	48 (-85%)	42 (-85%)
Total	9 800 (+22%)	8 467 (+29%)

Note de lecture : les chiffres entre parenthèses montrent l'évolution entre 2023 et 2024

*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités et les Grandes écoles.

Pour le calcul d'évolutions à champ constant, les données APTIM, Sigma Clermont, GRIM EDIF ont été retirées pour 2023 et celles de Clermont Auvergne INP, Grenoble Ecole de management, Université Lumière Lyon 3, Université Savoie Mont Blanc l'ont été pour 2024.

Le nombre de dossiers déposés n'est pas directement corrélé au nombre de dossiers déclarés recevables. En effet, les cohortes ne sont pas les mêmes car le tableau de bord est une photographie sur une année civile des personnes engagées par un parcours de VAE à chaque étape de ce parcours.

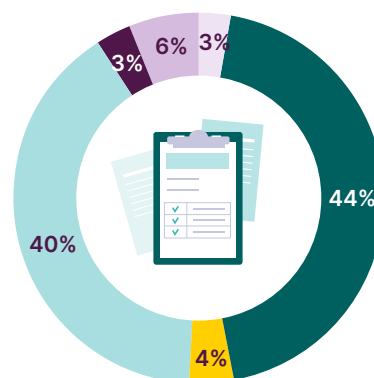
9 800 dossiers de demande de recevabilité VAE ont été déposés en 2024, +22% par rapport à 2023.

8 467 demandes de recevabilité VAE ont été déclarés recevables, +29% par rapport à 2023.

Les demandes de recevabilité sont **en forte augmentation** par rapport à 2023. Le nombre **de dossiers déclarés recevables** surpasse celui de 2018 (8 292), la précédente année record.

Tous certificateurs confondus, **le taux de recevabilité VAE** est de **90%**, soit 5 points de plus qu'en 2023, avec des écarts importants entre certificateurs cependant.

Répartition des demandes de VAE recevables par certificateur en 2024



Légende :

- Éducation Nationale
- Travail
- Sanitaire et Social
- Jeunesse et Sport
- Enseignement supérieur
- Autres certificateurs*

*dont 3% : Agriculture.

L'augmentation du nombre de dossiers déclarés recevables, observée notamment pour l'académie de Grenoble, correspond à une demande plus forte générée par l'ouverture de la plateforme France VAE en 2023, couplée à une politique de financement forte. Ce surcroît d'activité a entraîné un retard dans le traitement des dossiers et donc un report d'enregistrement sur 2024. Pour le Ministère de l'Agriculture, il est à noter que le diplôme phare, le brevet professionnel REA (responsable d'entreprise agricole) a été impacté par un nouvel arrêté ministériel qui oblige les agriculteurs à avoir un diplôme de niveau 4 donnant la capacité professionnelle agricole, pour pouvoir solliciter des aides financières.

3. Les passages en jury : augmentation du nombre de personnes présentées

Nombre de personnes présentées en jury en 2024

Dans le tableau ci-dessous, on observe une forte diminution du nombre « Autres certificateurs » par rapport à 2023. Toutefois, cette évolution doit être relativisée, car elle ne s'effectue pas à champ constant.

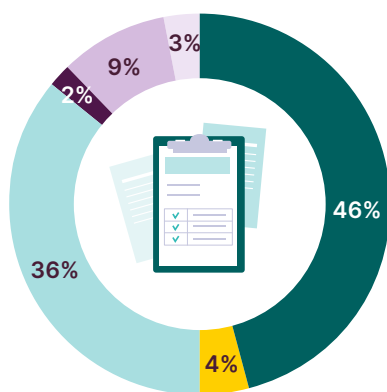
	Personnes présentées en jury
Académie de Clermont	245 (+0%)
Académie de Grenoble	835 (+2%)
Académie de Lyon	965 (+17%)
Agriculture	131 (+31%)
Enseignement supérieur*	391 (+30%)
Jeunesse et Sport	90 (-7%)
Sanitaire et Social	1 630 (+6%)
Travail	170 (-9%)
Autres certificateurs	27 (-83%)
Total	4 484 (+5%)

Note de lecture : les chiffres entre parenthèses montrent l'évolution entre 2023 et 2024

*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités et les Grandes écoles.

Pour le calcul d'évolutions à champ constant, les données APTIM, Sigma Clermont, GRIM EDIF ont été retirées pour 2023 et celles de Clermont Auvergne INP, Grenoble Ecole de management, Université Lumière Lyon 3, Université Savoie Mont Blanc l'ont été pour 2024.

Poids des certificateurs dans la présentation en jury en 2024



Légende :

- Éducation Nationale
- Travail
- Sanitaire et Social
- Jeunesse et Sport
- Enseignement supérieur*
- Autres certificateurs**

*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités et les grandes écoles.

**dont 3% : Agriculture.

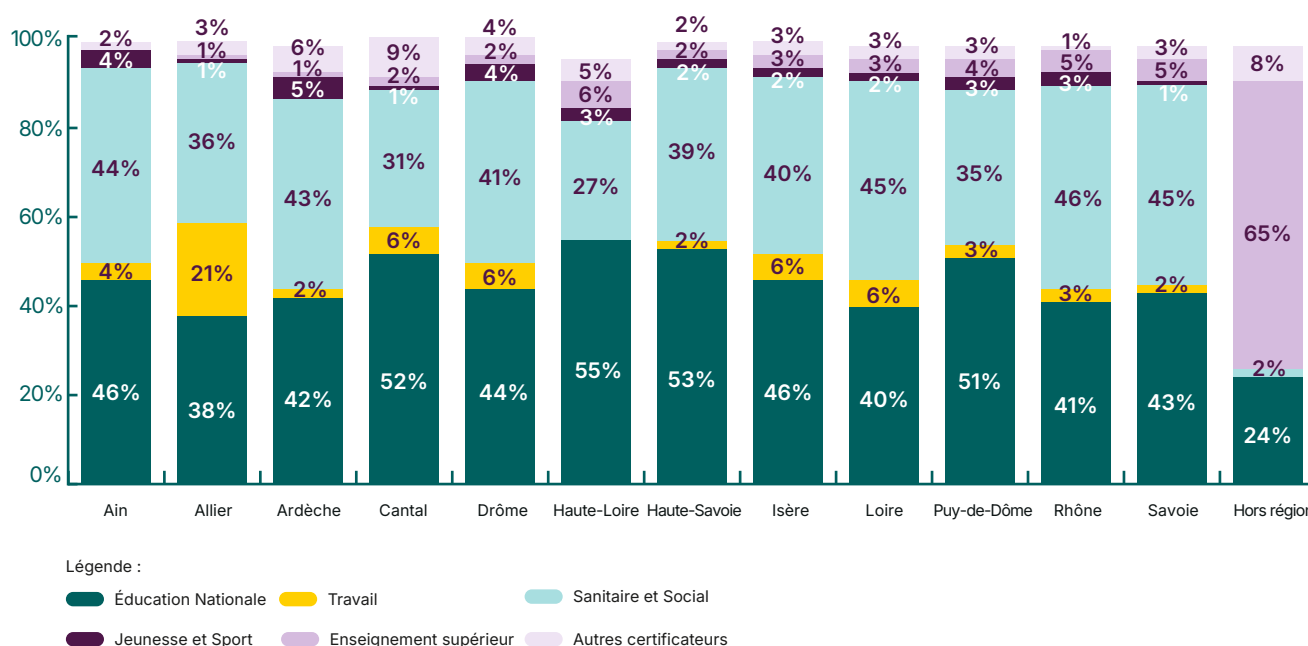
Le poids de l'enseignement supérieur, dans la présentation en jury, est stable dans le temps – 9% en moyenne – que ce soit au niveau régional ou national. Pour les titres de l'Éducation nationale, une part des jurys de 2023 (correspondant à environ une centaine de candidats) a été reportée en 2024, ce qui mécaniquement gonfle les chiffres.

Pour l'académie de Grenoble, une forte croissance des dépôts de livrets 2 en septembre 2024 a entraîné un report de l'organisation des jurys en 2025 pour une centaine de candidats.

Enfin, pour rappel, un changement réglementaire dans le secteur agricole a induit un recours accru à la formation en VAE sur le titre Responsable d'Entreprise Agricole.

Pourcentage de dossiers déposés déclarés recevables par certificateur suivant les départements

Pourcentage de dossiers déposés déclarés recevables par certificateur suivant les départements



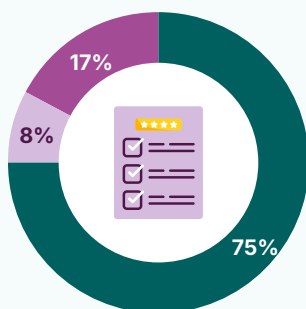
Note de lecture : le « hors région » est à analyser avec précaution car il peut inclure une part de données non renseignées en région. Les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

4. Profil des candidats présentés en jury

Situation professionnelle

Légende :

- En activité
- Demandeur d'emploi
- Autres ou non renseigné



Genre



Femme
75%

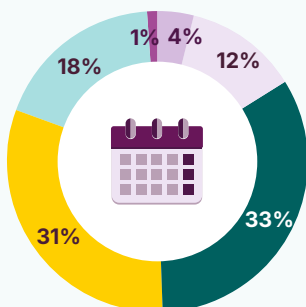


Homme
25%

Âge

Légende :

- Les moins de 25 ans
- De 25 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- Les plus de 50 ans
- Non renseigné



Lieu de résidence



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
94%



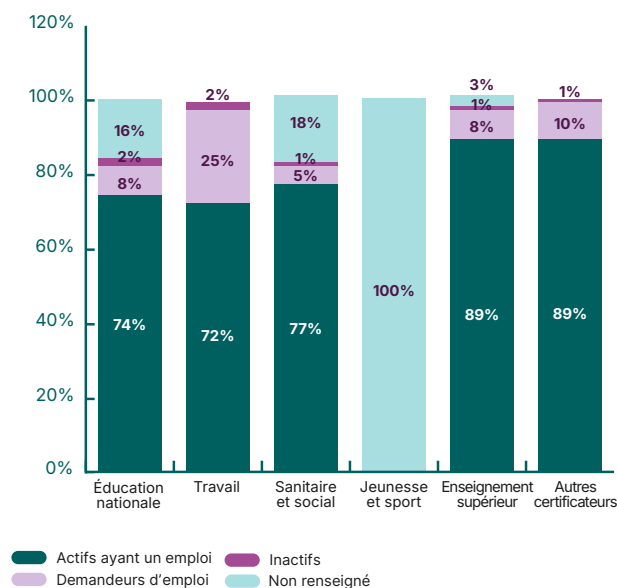
HORS RÉGION
6%

Niveau visé

Niveau
4

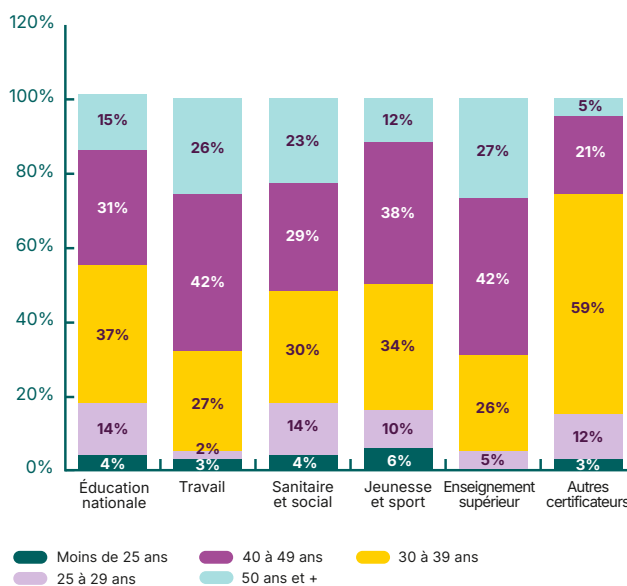
est le plus visé cette année
(36%)

Ventilation des certificateurs par statut professionnel



Note de lecture : dans « Autres certificateurs » sont inclus les chiffres pour l'agriculture alors que dans le tableau P. 8, l'agriculture est à part, d'où une différence significative en termes de total. Les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

Ventilation des certificateurs par tranche d'âge



Note de lecture : les pourcentages à 0 ne sont pas représentés sur le graphique, ce qui explique pourquoi certains certificateurs ne figurent pas sur certaines barres.

La VAE est **une modalité d'accès à la certification plutôt féminin** : plus de 7 candidats sur 10 sont des femmes. Ce constat est à mettre en relation avec les diplômes visés dans le secteur sanitaire et social notamment, métiers du secteur majoritairement occupés par des femmes.

Le niveau 4 est le plus visé avec 36% des diplômes, suivi par le niveau 3 avec 22% et les niveaux 2 et 5 qui respectivement représentent 19% et 16% des diplômes visés. **Les candidats sont majoritairement en activité** (75%) et 8% d'entre eux sont demandeurs d'emploi.

Plus d'un tiers des candidats a entre 30 et 39 ans suivi de près par la tranche d'âge des 40-49 ans. Les candidats de 50 ans et plus représentent quant à eux 18% du total. Les jeunes sont représentés à 16% avec seulement 4% de moins de 25 ans.

5. Les résultats : la validation totale reste majoritaire et centrée sur le niveau 4 de certification

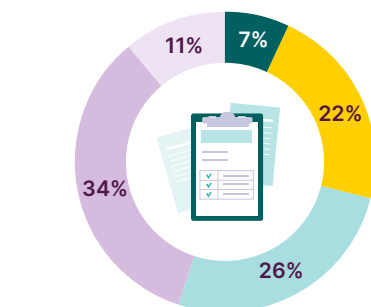
Répartition des décisions à l'issue du jury en 2024



Légende :

- Validation totale
- Validation partielle
- Aucune validation

Pourcentage de validation totale selon le niveau de diplôme



Légende :

- Niveau 7 et 8
- Niveau 6
- Niveau 5
- Niveau 4
- Niveau 3



60%
des personnes passées
en jury obtiennent une
certification totale.

LE NIVEAU 4

est le plus validé
avec **34%** du total.

Les décisions du jury

En fin de parcours, le jury statue sur :

- **Une validation totale** : obtention intégrale de la certification si la demande ne concernait qu'un bloc de compétences.
- **Une validation partielle** : obtention d'une partie de la certification, soit parce que le jury se prononce sur les compétences acquises et pointe celles qui devront être acquises ultérieurement (notamment par la formation ou l'expérience) ; soit parce que le candidat ne souhaite valider qu'un bloc de compétences.
- **Aucune validation** : les expériences et les acquis ne correspondent pas au niveau de compétences exigé par la certification et cela sans présager du professionnalisme de la personne. Ce peut être aussi parce que certains candidats, bien que disposant de l'expérience requise et du niveau de compétences, n'ont pas intégré ce qui est attendu de la VAE et/ou ils ont été accompagnés par un organisme qui ne maîtrise que de façon parcellaire le champ d'activité concerné.
- En cas de validation partielle et de non-validation, le jury doit également formuler des préconisations.

La répartition entre validation totale, partielle et sans validation restent les mêmes. En moyenne, 6 personnes sur 10 valident totalement la certification visée, 3 la valident partiellement et 1 n'obtient aucune validation.

Répartition des décisions de validation par certificateur en 2024

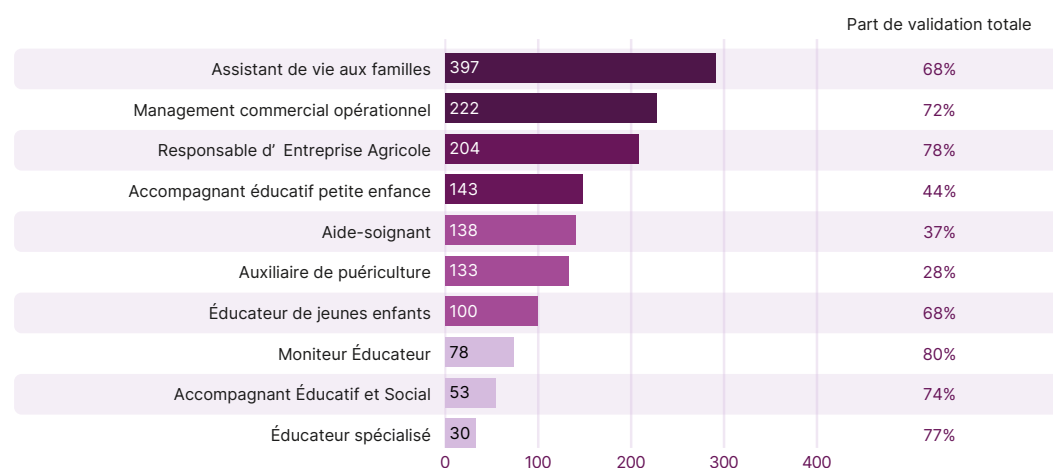
	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Académie de Clermont	65%	27%	7%
Académie de Grenoble	72%	18%	10%
Académie de Lyon	68%	22%	10%
Agriculture	76%	13%	11%
Enseignement supérieur*	80%	14%	6%
Jeunesse et Sport	37%	23%	40%
Sanitaire et Social	41%	44%	15%
Travail	83%	6%	11%
Autres certificateurs	52%	33%	15%
Total	60%	28%	12%

*Regroupe les Universités et les grandes écoles.

Des disparités remarquables de taux de validation persistent entre certificateurs. Le taux de validation totale varie de 83% pour les titres professionnels du Ministère du Travail à 37% pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

6. Les résultats : les certifications les plus présentées en jury et validées totalement

Top 10 des certifications les plus présentées en jury et part de validation totale



Note de lecture : en 2024, le Diplôme d'Assistant de vie aux familles a été validé totalement pour 68% des candidats présentés en jury, ce qui représente 397 personnes.

Les taux particulièrement faibles de validation totale pour les certifications auxiliaire de puériculture et aide-soignant sont à corréliser avec un ciblage des certifications qui n'est pas toujours pertinent au regard des expériences des candidats. De ce fait, lors du passage en jury il y a de grands écarts avec les attendus et des postures professionnelles peu adaptées. Un travail est à mener pour renforcer l'accompagnement des candidats vers les bonnes certifications.

Zoom sur les secteurs d'activités

Les secteurs d'activités : quelles tendances pour les démarches de VAE ?

Le choix a été fait de traiter les données statistiques agrégées par secteur via les **codes ROME** (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois), un référentiel conçu par France Travail et actualisé régulièrement, tenant compte des évolutions du marché du travail et qui présente l'ensemble des métiers regroupés par fiches, organisées par domaines professionnels.

Les résultats présentés ci-dessous concernent uniquement **le top 10 des validations totales de certification par la VAE**, soit 2 459 candidats.

Top 10 des grands domaines professionnels	Validation totale 2024	% Validation totale 2024
Services à la personne et à la collectivité	1 313	50%
Santé	309	12%
Support à l'entreprise	246	9%
Commerce, Vente et Grande distribution	140	5%
Industrie	96	4%
Hôtellerie-Restaurant, Tourisme, Loisirs et Animation	92	3%
Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux	87	3%
Installation et Maintenance	86	3%
Transport et Logistique	56	2%
Banque, Assurance, Immobilier	34	1%

Annexe 1 : Les grands domaines et les domaines avec 15 validations totales ou plus

Note de lecture : les grands domaines ayant moins de 15 validations totales et les formations n'ayant pas un ROME ou celles qui n'ont pas pu être recodées en code ROME figurent dans « autres domaines » (soit 105 VAE totales). En ce qui concerne les domaines, nous avons mis en exergue ceux ayant 15 validations totales ou plus.

Les grands domaines et les domaines avec 15 validations ou plus	Validation totale 2024	% validation totale 2024
Services à la personne et à la collectivité	1 313	50%
dont Action sociale, socio-éducative et socio-culturelle	825	31%
dont Aide à la vie quotidienne	353	13%
dont Formation initiale et continue	28	1%
dont Sécurité privée	26	1%
dont Défense, sécurité publique et secours	20	1%
dont Conception et mise en œuvre des politiques publiques	20	1%
Santé	309	12%
dont Soins paramédicaux	159	6%
dont Professionnels médico-techniques	143	5%
Support à l'entreprise	246	9%
dont Stratégie commerciale, marketing et supervision des ventes	69	3%
dont Secrétariat et assistance	66	3%
dont Comptabilité et gestion	66	3%
dont Ressources humaines	25	1%
dont Systèmes d'information et de télécommunication	20	1%
Commerce, Vente et Grande distribution	140	5%
dont Grande distribution	54	2%
dont Commerce non alimentaire et de prestations de confort	34	1%
dont Force de vente	30	1%
dont Commerce alimentaire et métiers de bouche	22	1%
Industrie	96	4%
dont Mécanique, travail des métaux et outillage	19	1%
dont Qualité et analyses industrielles	17	1%
Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	92	3%
dont Animation d'activités de loisirs	32	1%
dont Production culinaire	24	1%
dont Accueil en hôtellerie	22	1%
Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux	87	3%
dont Production	84	3%
Installation et Maintenance	86	3%
dont Équipements de production, équipements collectifs	37	1%
dont Véhicules, engins, aéronefs	28	1%
Transport et Logistique	56	2%
dont Personnel d'encadrement de la logistique	35	1%
Construction, Bâtiment et Travaux publics	34	1%
dont Second œuvre	15	1%
Banque, Assurance, Immobilier	34	1%
dont Banque	17	1%
Autres domaines	144	5%
Total validation tous grands domaines	2 637	100%

Annexe 2 : Organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication

Certificateurs membres du comité régional des certificateurs Auvergne-Rhône-Alpes

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

Ministère du travail (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS Auvergne-Rhône-Alpes)

Ministère de l'agriculture (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)

Ministère jeunesse et sport : Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)

Ministère de l'Éducation nationale : DAVA des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon

Ministère de l'enseignement supérieur : Université Clermont Auvergne, Université Grenoble Alpes, Université Lyon 1, Université Lyon 2, Université Jean Monnet.

AGERA : AFPICL, ESC Clermont, ENSSIB, Grenoble École de Management, Grenoble INPIDRAC, INSA, ISARA

Certificateurs hors du comité régional des certificateurs Auvergne-Rhône-

ANFA

Bioforce

GRIM Edif

Institut Vatel

IPAC

IRPA

ESRP Annecy & Cluses

Institut CREAD

Vet'Agro Sup

SUP de COM



Avec Via Compétences,
restez informés toute l'année :

Le site des professionnels de l'orientation, formation, emploi

www.via-competences.fr



Abonnez-vous aux newsletters (mensuelle, hebdo, veilles)

www.via-competences.fr/abonnez-vous-aux-newsletters-de-via-competences